

SUR LES CHEMINS DE CHANTILLY AVEC LES RANDONNEURS DE MONTREUIL



La randonnée du mardi réunit une soixantaine de participants, avec au programme deux boucles, une grande et une petite, adaptées à chacun.

Un mardi sur deux, tout au long de l'année, l'association Tourisme, loisirs et culture organise une randonnée d'une journée sur les chemins d'Île-de-France. Le 1^{er} octobre, c'était en forêt de Chantilly. Reportage.

Le départ est prévu à 8 h, avenue Walwein, devant l'école Diderot. À 8 h 02, tout le monde est déjà monté dans le car ! Pas un siège vide, cinquante-sept passagers. Direction : Chantilly, dans l'Oise, pour une journée de randonnée en forêt. Au micro, d'humeur joyeuse, Jean-Claude et Bernard détaillent le programme de ce mardi 1^{er} octobre : le matin, deux boucles de 5 et 9 km, autour du château de Chantilly ; pique-nique dans une salle communale à Saint-Maximin ; l'après-midi, deux autres boucles de 4 et 8 km autour des étangs de Commelles.

« C'est la formule qui fait le succès de la randonnée du mardi : le transport en car, quatre parcours au choix, et un déjeuner à l'abri, dans une salle. C'est important, surtout en hiver », explique Bernard Sigros, président de l'association Tourisme, loisirs et culture (TLC). La randonnée du mardi ? Une activité « historique » à Montreuil, créée dans les années 1970 à l'initiative de quelques passionnés, avec le soutien de la municipalité, et connue sous le nom « Les Randonneurs de Montreuil ».

Bernard et les « meneurs » ouvrent la voie à l'aide de leur GPS, suivant l'itinéraire établi via une application dédiée

« C'est le service Culture qui l'organisait, nous allions acheter notre ticket au Théâtre des Roches ! » s'amuse Claudine, dynamique septuagénaire et fidèle bénévole (elle s'occupe de trouver les salles pour les pique-niques). Depuis 2022, c'est TLC qui prend en charge

la logistique, avec l'aide d'une subvention municipale et la participation de chacun (voir ci-dessous).

DES RETRAITÉS, MAIS PAS SEULEMENT

Au passage, les « randonneurs » ont grossi les effectifs de l'association, qui compte aujourd'hui plus de 200 adhérents. « La randonnée est ouverte à tous. Comme c'est le mardi, il y a de nombreux retraités, mais nous accueillons aussi des actifs », explique Bernard.

Dans les rangs des participants, ce jour-là, Marc, 60 ans, est venu avec sa mère, Simone, 84 ans, l'une des doyennes, qui fera la grande boucle le matin et la petite l'après-midi (tout en regrettant, à l'arrivée, de ne pas avoir choisi la grande !). « En marchant, on s'entretient, et

on échange beaucoup les uns avec les autres, on s'encourage, on se conseille », raconte Simone. Sur les chemins sablonneux (typiques des forêts autour de Paris, et exigeant souplesse et équilibre), les marcheurs vont bon train, avec ou sans bâtons. Bernard et les « meneurs », comme les appellent les randonneurs, ouvrent la voie à l'aide de leur GPS, suivant l'itinéraire établi via une application dédiée. Par sécurité, deux bénévoles ferment la « rando ». À 13 h, la pause pique-nique

est rondement menée, joyeuse et conviviale. C'est qu'il reste 4 ou 8 km de marche, selon ses capacités et son envie, autour des étangs sauvages de Commelles ! Puis, comme prévu, retour à Montreuil, aux alentours de 18 h, après une journée pleine d'exercice physique, d'air pur et de découvertes. Et c'est comme ça un mardi sur deux, tout au long de l'année, dans toute l'Île-de-France. Les randonneurs de Montreuil gardent la forme ! ■

Jean-François Monthel

Bougez avec Tourisme, loisirs et culture !

- Pour prendre part à une randonnée du mardi, inscription sur Internet à l'adresse : randos.mont.free.fr. Participation : 14 € (plus adhésion à l'association TLC, 20 € par an).
- Tourisme, loisirs et culture organise également de multiples ateliers et autres animations : des balades urbaines ; un atelier « chansons » ; un atelier danse ; des sorties culturelles (à tarif réduit) ; des randonnées d'une semaine...

Renseignements par e-mail à l'adresse : tlcmontreuil93@gmail.com ; ou à la Maison des associations, 60, rue Franklin, les 2^e et 4^e mardis de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h 30.